



Publication au Bulletin officiel

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'éditer dans le prochain n° du Bulletin officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES

Patrouille des Glaciers 2018 – Patrouille des Jeunes Restrictions de circulation à Verbier

La commune de Bagnes informe les usagers de la route des perturbations suivantes :

Du 16 avril à 0800/h au 23 avril à 1800/h, en raison du montage des infrastructures d'arrivée, la rue du Centre-Sportif (du chemin de la Croix au chemin de Plan-Pra) sera fermée à la circulation. Hormis pendant les courses, l'accès aux bordiers sera garanti.

Lors des arrivées de la Patrouille des Glaciers 2018, les rues suivantes seront fermées au trafic **le mercredi 18 avril et le samedi 21 avril de 0630/h à 1600/h** :

- La rue de Médran
- La rue de la Poste
- La rue du Centre sportif jusqu'au croisement du chemin de Plan Pra
- Le chemin de Plan Pra (du garage des Gentianes au croisement du chemin de Cly)

Ces mêmes rues seront fermées de 0900/h à 1300/h, le jeudi 19 avril pour l'arrivée de la Patrouille des Jeunes.

Afin de garantir les divers accès, une circulation en double sens sera installée sur la rue de Verbier-Station pour les jours de course et sur la rue de Ransou du mardi 17 avril 2000/h au samedi 21 avril 1800/h.

En cas de mauvais temps, les courses de la PDG peuvent être reportées au jeudi 19 avril et au dimanche 22 avril. Le jour de réserve de la PDJ est le vendredi 20 avril.

L'Administration communale rappelle également aux concernées les horaires et directives pour les chantiers 2017/2018 situés en station de Verbier et en amont de celle-ci, notamment :

3.5 Les travaux de gros œuvre ainsi que les travaux de terrassement, de forage et de transport de terre sont autorisés dès le 23 avril 2018

3.6 L'organisation des transports ainsi que tous les chantiers doivent tenir compte de l'arrivée de la PDG durant la semaine du 16 avril au 20 avril 2018

D'ores et déjà, nous remercions les usagers de se conformer aux indications de la police et à la signalisation mise en place.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

Bagnes, le **29. mars 2018**

L'Administration communale